

VILLAGE DE NIGADOO
PROCÈS-VERBAL
RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Date : lundi 14 mars 2022
Heure : 18 h
Endroit : Salle du conseil

1. Ouverture de la réunion

M. le maire, Charles Doucet, appelle la réunion à l'ordre à 18 h.

2. Relevé des présences et constatation du quorum

Étaient présents :

- Charles Doucet – Maire
- Olivier Dilhac – Maire Adjoint (VISIOCONFÉRENCE)
- Raphaël Roy – Conseiller
- Tanya Amberman – Conseillère
- David Thibodeau – Conseiller

Employés.es :

- Donna Landry-Haché – D.g. et Greffière
- Emilie Dilhac – Agente communautaire et communication (VISIOCONFÉRENCE)

Était absent : Néant

Le maire, Charles Doucet, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

3. Adoption de l'ordre du jour

a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

Résolution : 41-22	Proposée par : Raphaël Roy Appuyée de : Tanya Amberman
Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec changements qui suit : AJOUTER : <ul style="list-style-type: none">• Point # 6. b) Résolution – Surplus 2021• Point # 8. c) Huis clos• Point # 8. d) Levée du huis clos OMETTRE : <ul style="list-style-type: none">• Point # 8. b) Résolution – Politique 4. D.DG – Ressources humaines•	
Pour : 5 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

4. Déclarations de conflits d'intérêts – Néant

5. Présentations diverses – Néant

6. Finance

a) Résolution – Participation au congrès annuel de la FCM (Regina du 2 au 5 juin 2022)

Résolution : 42-22	Proposée par : David Thibodeau Appuyée de : Raphaël Roy
Attendu qu'il a un manque de représentation du Nouveau-Brunswick ainsi que de l'Est du Canada au congrès annuel de la FCM;	
Attendu qu'il y a des demandes de la part des municipalités avoisinantes pour y assister;	
Que les membres du conseil votent en faveur d'envoyer deux (2) représentants du village de Nigadoo au congrès annuel de la FCM à Regina du 2 au 5 juin 2022;	
Que Maire Charles Doucet et le maire adjoint, Olivier Dilhac, agissent comme représentants du village au congrès annuel de la FCM à Regina du 2 au 5 juin 2022.	
Pour : 5 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

b) Résolution – Surplus 2021.

Suite à l'audit, surplus de 58 740 \$

Résolution : 43-22	Proposée par : Raphaël Roy Appuyée de : Oliver Dilhac
Attendu que la firme comptable APA a avisé la direction générale qu'un surplus de 58 740 \$ est prévu au fond;	
Que les membres du conseil votent en faveur de transférer 58 000 \$ du fonds de fonctionnement général (compte# 0015129-EOP) aux fonds de réserves opérationnelles (compte # 0015129-ET2).	
Pour : 5 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

7. Projets 2022

a) Vieux Moulin

i. Restauration

Un processus d'appels d'offre sortira sous peu.

ii. Autre :

1. Résolution – Cénotaphe

Résolution : 44-22	Proposée par : David Thibodeau Appuyée de : Tanya Amberman
Attendu que le village a reçu la confirmation des fonds des anciens combattants au montant de 18 696 \$;	
Attendu que le village va recevoir un autre 5 000 \$ du gouvernement provincial;	
Que les membres du conseil donnent leur accord pour l'avancement du projet d'un nouveau cénotaphe.	
Pour : 5 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

2. Nouveaux horizons – L’agente communautaire confirme que nous recevrons 25 000 \$ à Nigadoo pour des projets pour aînés. Par contre, la demande a été faite de la part de Nigadoo et de Pointe-Verte. Donc, il y aura un partage entre les deux villages.

b) Révisions

Une révision des projets effectués à ce jour a été présentée lors de la dernière réunion. Une liste de projets à compléter avant la fin de l’année sera compilée sous peu.

8. Arrêtés et politiques

a) Résolution – 02-A-AC – Politique concernant la vaccination contre la Covid-19

Résolution : 44-22	Proposée par : Appuyée de :
<p>Attendu que le gouvernement du Nouveau-Brunswick élimine les restrictions entourant la Covid-19;</p> <p>Attendu que les circonstances pourraient changées;</p> <p>Que les membres votent en faveur de suspendre la politique 02-A-AC jusqu’à un avis au contraire;</p> <p>Que le choix de porter un masque reste à la discrétion des employés.es dans leur milieu de travail.</p>	
Pour : Contre :	RÉSOLUTION ADOPTÉE

b) Résolution – Politique 4. D.DG -- Ressources humaines.

CE POINT EST OMIS ET RAPPORTÉ À LA RÉUNION ORDINAIRE DU LUNDI 21 MARS 2022 À 19 H.

c) Résolution – Huis clos

Résolution : 45-22	Proposée par : Raphaël Roy Appuyée de : David Thibodeau
<p>Que ce point soit discuté à huis clos selon l’article 68 (1) de La Loi sur la gouvernance locale puisqu’il s’agit de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local ou qui risqueraient de compromettre les négociations entreprises en vue d’aboutir à la conclusion d’une entente ou d’un contrat;</p>	
Pour : 5 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

Une discussion a eu lieu entre les membres du conseil sur divers points.

- Ressources humaines
- Amendes

d) Résolution – Levée du huis clos

Résolution : 46-22	Proposée par : Raphaël Roy Appuyée de : David Thibodeau
<p>Que le huis clos soit levé.</p>	
Pour : 5 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

9. Urbanisme

- a) 231 et 247, rue Principale

Cette demande est à l'ordre du jour de la réunion du CCRU le 22 mars 2022.

À titre d'information, le processus devrait être entamé sous peu.

10. Affaires nouvelles

- a) Nouvelle gouvernance

Il n'a rien de nouveau à rapporter en ce moment.

11. Levée de la réunion

La réunion est levée à 20 h 07.

*Prochaine réunion ordinaire sera tenue le lundi 21 mars 2022 à 19 h.

Charles Doucet, maire

Donna Landry-Haché, d.g. et greffière